

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



GROS SUCCÈS
POUR LA FOIRE
SOUS LE SOLEIL !!!!



Photos André MANIET



N° 69 - MAI 2017

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

MAI 2017

SAMEDI 20	Lavage de voitures RASS	Caserne des pompiers
SAMEDI 20	Prix cyclisme de la ville d'Étain	Salles Brasse et Focosi et Perquin
SAMEDI 27	Spectacle de Catch	Salle des fêtes
DIMANCHE 28	Fête des mères	Hall Mairie

JUIN 2017

DIM 4 AU DIM 18	Expo GAW	Mairie
SAMEDI 10	Portes ouvertes Étain d'Hier à Aujourd'hui	Local
SAMEDI 10	Méchoui des Scouts	Pavillon François Verdun
DIMANCHE 11	Vide grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Champ de foire
DIMANCHE 11	Elections législatives	Salles des fêtes + Brasse et Focosi
JEUDI 15	Assemblée Générale Centre Socioculturel	Centre Socioculturel
SAMEDI 17	Tournoi de l'amitié au gymnase — RASS	Gymnase
DIMANCHE 18	Elections législatives	Salles des fêtes + Brasse et Focosi
DIMANCHE 18	Cérémonie appel du 18 juin	
VENDREDI 23	Spectacle de danse Conservatoire pays d'Étain	Salle des Fêtes
SAMEDI 24	Fête de la musique	
DIMANCHE 25	Gala organisé par Oxygène	Salle des Fêtes
DIMANCHE 25	L'USEB en fête	Stade
VENDREDI 30	Don su sang	Salle des fêtes

JUILLET

SAM 1er DIM 2	Fête à la gare	Salles des fêtes + Brasse et Focosi + Rues d'Étain
SAMEDI 8	Repas privé	Salle des fêtes
MERCREDI 13	Cérémonie—feu d'artifice—bal—restauration	Stade municipal
SAMEDI 15	Repas privé	Salle Brasse et Focosi
SAMEDI 15	Restos du coeur	Salle des fêtes
VEN 14 SAM 15 DIM 16	Concours de tir avant-garde Stainoise	Stand de tir

SEPTEMBRE

SAMEDI 2	Cérémonie libération d'Étain-Senon	
DIMANCHE 3	Thé dansant	Salle des fêtes
SAMEDI 9	Forum des associations et accueil des nouveaux stainois	Salle des fêtes
DIMANCHE 10	Journée sport en famille	Parc Paul Thiéry
VENDREDI 15	Réunion d'information FCPE	Salle Brasse et Focosi
SAMEDI 16	LOTO « Sauvons ces petits vagabonds »	Salle des fêtes
VENDREDI 29	Don du sang	Salle des fêtes

EDITORIAL

Les politiques économiques et sociales menées par les gouvernements successifs n'ont apporté aucune réponse à ceux qui travaillent et qui ont du mal à joindre les deux bouts, à ceux qui cherchent du travail et qui n'en trouvent pas, aux petites retraites, nous en sommes bien d'accord, mais ne nous trompons pas de colère. La solution n'est pas dans une vision nationaliste et xénophobe de notre avenir, un pays qui se renferme, qui perd sa place dans le monde économique, politique et diplomatique. Ce projet, une majorité de français l'a rejeté. Mais ce n'est pas pour autant un vote d'adhésion au programme de M. Macron.

Les français veulent du changement, ils l'ont démontré au premier tour, mais ils restent finalement attachés à l'Europe et à sa monnaie. Ils sont très critiques, à juste titre, de cette Europe qui est beaucoup trop économique libérale et financière alors qu'ils la veulent sociale et sécurisante, non sécuritaire. Ils la veulent proche des gens, cherchant à amener un mieux vivre à tous alors qu'actuellement les peuples se retrouvent en concurrence dans un espace de libre échange dérégulé qui tire vers le bas et permet des délocalisations pour le profit uni-

quement des actionnaires.

Notre nouveau président devra s'attacher à redonner du sens à la politique, offrir une vision rassurante de l'avenir, offrir un espoir mais surtout ne pas décevoir par des promesses non tenues. Il devra s'attacher à réformer cette Europe pour que les citoyens se retrouvent dans cette belle idée galvaudée par la finance.

Dans quelques semaines, nous élirons nos députés, nous nous devons d'être très vigilants et d'être très attentifs aux candidats qui se présenteront aux élections législatives pour défendre au mieux, nos, vos intérêts. A nous de prendre en main les débats de notre assemblée nationale en obligeant nos députés à rendre des comptes. Nous ne devons pas, après ces élections, attendre 5 ans pour nous intéresser à ce qui se sera passé pendant cette mandature. A nous de ne pas se laisser déposséder de notre droit de critique des actions du gouvernement, nous devons faire vivre la démocratie mais pour cela il faut participer aux débats, s'impliquer, donner son avis. Si le débat n'existe pas, à nous de le créer afin d'obliger les politiques à entendre les citoyens et à prendre en compte leurs désirs, volontés ou revendications.

ETAIN, NOTRE VILLE

Nous devons reprendre confiance dans les atouts et qualités de notre bourg-centre. Notre commune dispose de toutes les commodités commerciales, médicales, sportives, culturelles et administratives. La mairie n'a de cesse d'entretenir, d'améliorer, d'adapter les bâtiments, rues et infrastructures. La ville est propre et bien fleurie, les aires de jeux attrayantes, les chemins de promenade se multiplient.

Quel satisfecit me direz vous. Mais il est bon de rendre hommage au travail des agents communaux administratifs et techniques qui ont à cœur le service public.

Évidemment certains me rétorqueront les difficultés liées aux travaux des Clairs Chênes ou celles liées à certains volatiles. Pour ces derniers, j'en parlerai un peu plus loin dans ce magazine. Pour les Clairs Chênes, rappelons nous de l'ampleur des travaux, près de 5 millions d'euros pour refaire totalement l'adduction d'eau et l'assainissement dans l'ensemble du lotissement. Heureusement, ces travaux touchent à leur fin. Je tiens à remercier les habitants des Clairs Chênes de leur patience et de leur compréhension.

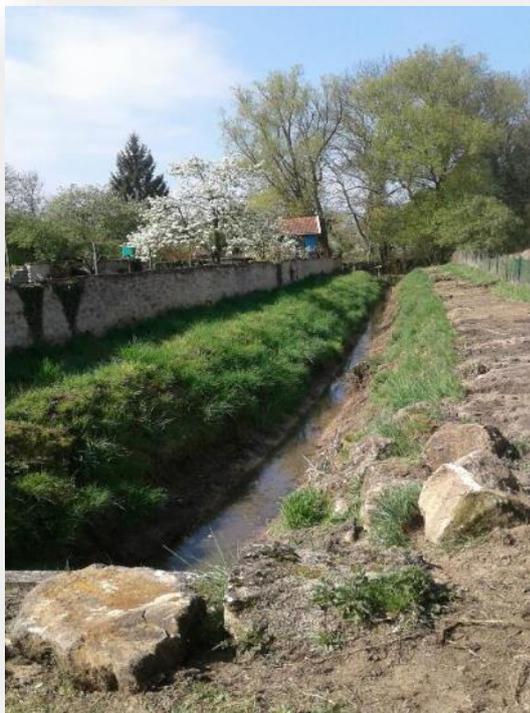
Il y a encore à faire et nous ne manquons pas d'idées. Mais nos actions doivent s'inscrire dans notre territoire et il est donc indispensable de travailler en partenariat avec la CODECOM afin d'assurer la cohérence des projets et initiatives.

♦ Calendrier des fêtes et manifestations.....	2	♦ Conseil Départemental	21
♦ Editorial	3	♦ Vie locale	23
♦ Rubrique adjoints	4	♦ Quoi de neuf ?.....	27
♦ Foire de printemps	6	♦ Patrimoine.....	28
♦ Au quotidien	8	♦ Tribunes.....	29
♦ Associations.....	12	♦ Etat civil	30

RUBRIQUE ADJOINTS

TRAVAUX RÉALISÉS

Les curages des fossés rue Lavaux, route du bois de Tilly et derrière la rue Maginot ont été réalisés.



La réfection des jeux a été réalisée par le service technique.



Aménagement de sécurité avenue du 3ème RHC avec création d'un plateau et suppression d'îlots.



AIDE FINANCIÈRE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal de la commune d'Étain a décidé, lors de sa réunion du 1^{er} mars 2017, d'apporter une aide financière aux familles concernées par la hausse des tarifs de la carte des transports scolaires pour les années 2016/2017 et 2017/2018. Le montant de l'aide s'élève à 54 € pour une famille avec un enfant et à 93 € pour une famille avec deux enfants ou plus.

Pour 2016/2017, la date limite de réception des dossiers est fixée au 31 mai 2017 (sachant que les attestations devaient être demandées au Pôle Transport de la Région Grand Est pour le 15 mai 2017 au plus tard).

Nous vous informons qu'aucune notification ne sera remise aux personnes ayant demandé cette aide. La somme sera directement versée par virement courant juin 2017.

L'Adjointe,
Marie LECLERC

CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous informons que les comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux sont consultables :

- ◆ Sur notre site internet **www.ville-etain.fr**
- ◆ Au tableau d'affichage dans le hall de la Mairie

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE EN TRANSITION ?

Les initiatives de transition visent à mettre en place des actions fondées sur une vision positive de l'avenir afin de :

- réduire la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO2
- renforcer la capacité de nos territoires à absorber les chocs à venir (la résilience), par une relocalisation de l'économie (alimentation, énergies renouvelables...)
- renforcer les liens, les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire.

Il s'agit de mettre en place des actions concrètes (achats locaux et collectifs, jardins partagés, monnaie locale, Incroyables comestibles, repair cafés, recyclerie, fête, conférences...), de soutenir et valoriser les réalisations portées par d'autres (associations, Agenda 21, entreprises...) et d'encourager et favoriser la convergence entre les initiatives citoyennes et entre ces initiatives et les actions des pouvoirs publics sur les territoires.

Nous devons agir localement car c'est le niveau auquel les citoyens peuvent inventer des solutions bien adaptées à leur réalité et passer à l'action, parce que c'est près de nous que se trouvent les gens, les ressources et les solidarités pour agir.

Il ne s'agit pas d'un retour à la vie de nos grands-parents mais bien dans la modernité actuelle et grâce aux nouvelles technologies de mettre en place un mode de vie plus proche des citoyens et des territoires à tous les niveaux. Pourquoi acheter des denrées alimentaires (légumes, viandes, fruits,...) qui ont fait des centaines de kilomètres alors que nous avons des producteurs locaux et que nous pouvons inciter à l'installation de producteurs sur notre territoire. De la même façon, l'électricité que nous consommons pourrait, en partie, être produite chez nous.

Vous allez me dire quel intérêt ? Pour un même coût, n'est-il pas préférable d'avoir des emplois chez nous, dans nos campagnes, de connaître les producteurs ? Que ces producteurs puissent vivre dignement de leur travail sans rémunérer des intermédiaires. Ces démarches amènent de l'emploi dans nos territoires.

Est-il préférable d'avoir plusieurs petites et moyennes entreprises, des artisans plutôt qu'une grosse entreprise ? Nous connaissons bien le problème en Lorraine, lorsque les usines sidérurgiques ont disparu les unes après les autres cela a été la catastrophe. Si au lieu de cela, le tissu industriel avait été plus diversifié, le choc aurait été moins rude et la région se serait relevé. C'est cela la résilience, être capable de surmonter une crise et pour cela l'idéal et « de ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier ».

N'est-il pas préférable de réparer que de jeter, de partager les matériels plutôt que d'avoir chacun chez soi des outils qui ne fonctionnent que quelques heures par an ? N'est-il pas préférable de partager des fruits au lieu qu'ils pourrissent sur les arbres ?

Il ne s'agit nullement d'un retour en arrière mais bien de construire avec les habitants des projets qui recentrent l'économie dans notre territoire, recréent du lien social et de la solidarité active, dynamisent l'implication des citoyens.

Un groupe de travail va bientôt être mis en place. Que les personnes intéressées se fassent connaître en mairie.





FOIRE DE PRINTEMPS

Un challenge que s'était donné notre association : faire revivre la foire à Étain, Sous la houlette de Jacky Rondeaux, notre président, les adhérents ont tous beaucoup travaillé en amont et le jour même pour son organisation.



**Le Président,
Jacky RONDEAUX**

De nombreux camelots ont répondu présents, ainsi que des associations qui ont animé de leurs prestations cette journée fort ensoleillée.

Des milliers de personnes ont déambulé toute la journée se promenant ou cherchant la bonne affaire.

Nous remercions la municipalité d'Étain pour son soutien tant administratif que logistique, les associations présentes, les bénévoles qui se sont investis cette journée, sans eux nous n'aurions pu réussir cette manifestation.



C'était une première pour nous...mais pas une dernière...d'ores et déjà, fort de ce succès, nous vous donnons rendez pour l'année prochaine !

Nous serons présents au forum des associations en septembre et vous invitons au thé dansant Halloween le dimanche 29 octobre à la salle des fêtes d'Étain.



UN GRAND MERCI À TOUS !!!!

Vingt ans qu'Étain n'avait plus connu de foire commerciale d'une telle ampleur. Cette réussite est dûe au travail de bénévoles, qui au sein de l'association des jumelages d'Étain, ont décidé de faire renaître cette manifestation. La commune les a accompagné à toutes les étapes, par une aide administrative et, pour le jour J, le travail de tous les membres des services techniques.

La mairie a toujours fait le choix de soutenir ces associations de façon directe, via les subventions, et indirectement par le prêt de salle (chauffage et électricité), matériel et toute aide technique et administrative.

Ce tissu associatif est une force. Tous ces bénévoles donnent de leur temps et de leur argent parfois, il est donc normal que la municipalité soit à leur côté.

La mairie est là pour impulser une dynamique, pour permettre et soutenir les initiatives. Lorsque les habitants croient en leur ville de belles choses se réalisent.

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**





CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT **DEPUIS LE 28 MARS 2017**

Depuis quelques semaines, seules quelques mairies peuvent vous délivrer les cartes d'identité. Ce sont les mairies qui sont déjà équipées pour réaliser les passeports. Cela fait partie de la **réforme du « plan préfetures nouvelle génération »** et de la fusion du fichier qui regroupe les demandes de passeports et de celui qui contient les demandes de cartes d'identité.

Seules les mairies déjà équipées de ce logiciel peuvent gérer les demandes de cartes d'identité. Le format de la carte d'identité, lui ne change pas.

Voici les mairies qui le proposent aux alentours :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| ▲ BAR LE DUC | ▲ REVIGNY SUR ORNAIN |
| ▲ COMMERCY | ▲ SAINT DIZIER |
| ▲ ETAIN | ▲ SAINT MIHIEL |
| ▲ GONDRECOURT LE CHÂTEAU | ▲ TOUL |
| ▲ HOMECOURT | ▲ VARENNES EN ARGONNE |
| ▲ JARNY | ▲ VERDUN |
| ▲ LIGNY EN BARROIS | |



Voici les nouveaux horaires à compter du 28 mars 2017 **pour établir une carte d'identité et ou un passeport à la Mairie d'ETAIN**

Le bureau « **PASSEPORT BIOMETRIQUE et CARTE D'IDENTITÉ** »
sera ouvert uniquement sur

rendez-vous au 03.29.87.10.35 :

mardi de 9h à 11h20

mercredi de 14h à 16h20

vendredi de 9h à 11h20 et de 14h à 16h

DATES À RETENIR POUR LE BALAYAGE MÉCANISÉ DE MAI À SEPTEMBRE 2017

- ◆ Mercredi 17 mai Circuit réduit
- ◆ Mercredi 14 juin Circuit complet
- ◆ Mercredi 12 juillet Circuit réduit
- ◆ Mercredi 9 août Circuit complet
- ◆ Mercredi 13 septembre Circuit réduit

DÉCHETTERIE

Lors de vos déplacements à la déchetterie, il est fortement conseillé de bien **attacher votre chargement**. Régulièrement, le service technique ramasse divers déchets sur la chaussée. Non seulement cela entraîne des désagréments visuels mais aussi cela peut être dangereux pour les autres automobilistes.

HORAIRES

- * Mardi - Mercredi - Vendredi 14h00 à 17h30
- * Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- * Dimanche de 9h00 à 12h00

PERMANENCES CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

- * Lundi 22 mai
 - * Lundi 19 juin
- Rendez-vous à prendre en Mairie :
03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.**

ARMÉE DE TERRE

Tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h dans les locaux de la
Mission Locale - 3 rue Fernand Braudel
à **VERDUN**
Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4^{ème} mercredis de chaque mois
de 14h à 16h dans les locaux de
Pôle Emploi - Rue Robert Cotte
à **VERDUN**
Tél : 03.87.15.58.17

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pour éviter les cambriolages pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service, vous devez passer :

par la [brigade de gendarmerie](#) la plus proche de votre domicile muni du formulaire « Opération Tranquillité Vacances (OTV) » (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie).

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

Cambríolages : les recommandations du ministère de l'Intérieur

Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).

Transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).

Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe... (possibilité d'utilisation d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio).

Avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence.

N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clés et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres

LE PORT DU CASQUE





Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo. Seuls 45 ont été indemnes.



Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques.



Le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%.



En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de connaissance passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

UN ENFANT NON PROTÉGÉ
 C'EST UN ENFANT EN DANGER

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES


PRÉFETS DE LA VILLE

LE SPORT EN FAMILLE 2017 III

Au parc Paul Théry

le dimanche 10 septembre

Au Programme : marches matinales, jeux anciens, poney, sports variés à découvrir dans l'esprit du partage et de la bonne humeur !

Buvette et restauration sur place.

LA MAISON DE SANTÉ A OUVERT SES PORTES !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

8 rue du Docteur Munier

Les professionnels de santé installés à cette adresse sont :

Médecins :	Eric DESCHAMPS au 03 29 87 00 94 Christian GUIDER au 03 29 87 27 40
Dentiste :	Philippe NOSAL au 03 29 87 02 02
Kinésithérapeute :	Arnaud CHRISTOFORETTI au 03 29 84 18 70
Infirmières :	Françoise LORCIN au 06 74 18 04 56 Hélène GAMBETTE au 06 52 89 36 38 Emily TUBERT au 06 52 89 36 38
Sage femme :	Sophie ADAM au 06 19 07 14 84
Gynécologue :	Michel JABOUR au 03 29 88 54 33
Podologue :	William DE ARAUJO au 03 29 87 18 52
Réseau ADOR 55	



La Communauté de Communes du Pays d'Étain est à la recherche d'un médecin supplémentaire et négocie avec le centre hospitalier de Verdun la mise en place de permanences médicales nouvelles.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus du CMJ ont plusieurs projets en tête :

- ♦ L'association Rire Médecin se propose de projeter un film suivi d'un débat à la salle du centre touristique d'Étain. Ce film s'adresse à tous les enfants de la primaire et du collège. Une mise en place assez lourde car cette projection se fera pendant les heures de cours.
- ♦ Dans leurs projets, les élus du CMJ ont décidé de confectionner un dessin ou un petit mot adressé à des enfants hospitalisés. Reste à définir l'hôpital car il faut établir un protocole.
- ♦ Dans le courant du mois de mai et du mois de juin, le CMJ organisera au collège une récolte de denrées non périssables au profit des restos du cœur et une opération pièces jaunes sera réalisée à l'école primaire.
- ♦ Enfin, il est prévu d'emmener les jeunes élus visiter la maison de santé.

**L'adjoint,
Robert BOISSIERE
Assisté de Madame Danielle BILLY**

CENTRE DE LOISIRS



Organisé par la ville d'ETAIN
Renseignements au 03 29 87 10 35 et inscriptions en mairie
Dates au verso
SUR LE THEME ... LES QUATRE ÉLÉMENTS ...

Au programme : cinéma, zoo, caserne des pompiers, Fraispertuis, piscine, forêt de Spincourt, soirée scouts, écomusée, visite de la base Etain-Rouvres.

ACCUEIL

- Dans les locaux de l'école élémentaire pour les enfants âgés de 4 ans dans l'année jusque 12 ans révolus.
- Durée : 5 semaines du 10 juillet au 11 août avec possibilité d'inscription à la semaine (pas à la journée ni demi-journée)
- Horaires : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ou en journée continue avec repas tiré du sac fourni par les parents et supplément pour la garde durant le déjeuner.

	Sem 4 j sans garde	Sem 5 j sans garde
Quotient familial inférieur ou égal à 500	28.00 €	35.00 €
Quotient familial de 501 à 700	32.00 €	40.00 €
Quotient familial de 701 à 900	35.20 €	44.00 €
Quotient familial supérieur ou égal à 901	38.40 €	48.00 €

Deux sorties au zoo d'Amnéville et au parc d'attraction Fraispertuis sont envisagées, compte-tenu du coût d'entrée 20 € environ, une participation est susceptible d'être demandée aux familles : elle serait de l'ordre de 10 € par enfant

Un accueil sera assuré tous les jours de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h à 18 h moyennant les participations suivantes :

Durée	Matin et soir (3 h)	Matin (2 h)	Midi (1h30)	Soir (1 h)
Semaine 5 jours	15,00 €	10,00 €	7,50 €	5,00 €
Semaine 4 jours	12,00 €	8,00 €	6,00 €	4.00 €

POUR LES INSCRIPTIONS

Il est nécessaire de se présenter au secrétariat de mairie du :

1er juin au 7 juin de 14 h 00 à 16 h 00 et du 19 juin au 23 juin de 9 h 30 à 11 h 30
(pas d'inscription le samedi matin)

Vous devrez vous munir de :

1. Du livret de famille
2. D'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
3. Des bons de vacances, chèques vacances
4. Du n° d'allocataire CAF ou MSA
5. Dernier avis d'imposition pour les familles non bénéficiaires de prestations familiales ou qui n'ont pas connaissance de leur quotient familial

L'inscription ne sera prise que si tous les documents sont présentés et le paiement reçu en mairie dès l'inscription.

**REUNION DE PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT :
LUNDI 10 JUILLET A 17 H DANS LES LOCAUX DE L'ECOLE. TOUS
LES PARENTS SONT INVITES A Y ASSISTER. UN POT D'ACCUEIL
SERA OFFERT**

ASSOCIATIONS

USEB



UNION SPORTIVE ETAIN BUZY
E-mail officiel : useb.foot@orange.fr
Président : BEAUCHET Michel
4 rue du Pont 55400 ETAIN

TOURNOI USEB EN FETE
Dimanche 25 Juin 2017

NOM DE L'EQUIPE OU DE L'ASSOCIATION

POULE ENVISAGEE*: FAMILLE (___) ASSO/ADO (___) PRO (___)

Joueur		Enfant - 11ans	Ado - 15ans	Senior Ou U17	Vété- ran 35 ans +	Assoc' Stainoise	Licencié (oui/non)
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						

Coordonnées du responsable de l'équipe :

Nom : Prénom : Téléphone :

Règlement de 20 € à joindre lors de votre inscription.

Le tout à envoyer au Président du club ou à déposer au Contrôle Technique.

HANDISPORT

SALLE DE MUSCULATION HANDISPORT

Rue du Stade – Espace Miconi – 55400 ETAIN

Salle ouverte à tous publics et accessible 24h/24 7 jours/7

Handisport est partenaire du Lions Club Verdun
pour la collecte annuelle des textiles, vêtements, sacs, chaussures ...

Cette année la collecte aura lieu

DIMANCHE 21 MAI 2017

Comme les années précédentes, nos différentes équipes de bénévoles passeront dans les rues d'Etain le matin à partir de 8h pour le ramassage.

Merci de déposer vos vêtements, linge de maison, chaussures ... **dans des sacs ficelés**
devant votre domicile.

Les membres du Lions Club et les bénévoles d'Handisport vous remercient.

Renseignements : Danièle COLLIN tél : 06 62 49 07 11
handisport.etain@wanadoo.fr

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

18 place Rouillon ETAIN. (derrière la Mairie, près du centre médical)

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, gravure, sculpture.

Adhésion annuelle : 12 euros

Pour les jeunes, acceptés à partir de 12 ans , tout est gratuit (activités, matériel)

Pour toute information, s'adresser au 03 29 87 03 02

A ne pas rater :

Du 03 juin au 11 juin 2017,

37ème SALON de PEINTURE SCULPTURE à l'Hôtel de Ville. 60 artistes

Cette exposition sera placée sous le patronage des deux célèbres artistes meusiens : le sculpteur, Patrick Henri STEIN et le peintre Gilles RENARD

L'expo sera ouverte tous les jours, y compris les week-ends, de 9h -18h **Entrée Libre.**

Inédit : au sein de l'exposition, 300 œuvres réalisées par les élèves du collège Louise MICHEL d'Etain sur le thème « Dessine ton futur »

Pour toute information, tél : 03 29 87 03 02



Gilles RENARD
(Sauvigny)



Patrick Henri STEIN
(Mouilly)

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

11 JUIN 2017

VIDE GRENIERS



21ème

ETAIN



Organisé par l'amicale des
SAPEURS POMPIERS

Emplacement : 1,50 € le ml

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements et réservations:

Eric BEDESTROFFER

Kévin PHILIPPI

☎ : 06.76.64.15.82 ☎ : 06.85.76.23.81

CENTRE SOCIOCULTUREL

25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : www.cscetain.org / Mail : contact@cscetain.org



Rendez-vous JEUDI 15 JUIN à 18h pour l'assemblée générale du centre socioculturel



MERCREDIS RECREATIFS ETAIN et EIX

ETAIN : Accueil des enfants de 3 à 12 ans. Prise en charge des enfants aux sorties des écoles (Le Petit Prince et Grand Meaulnes) par l'équipe d'animation. Le repas est tiré du sac et pris au centre socioculturel. Horaires : 12h / 18h.

Ateliers temps libre UNIQUEMENT SUR ETAIN de 7h à 8h et de 18h à 19h, facturés 2€ de l'heure. (Inscription obligatoire)

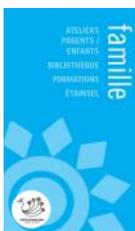
EIX : Accueil des enfants de 3 à 12 ans de 13h30 à 18h. Prise en charge des enfants à la fin de la restauration scolaire.

TARIFS (Accueil de loisirs et Mercredis): suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation ou 15€ d'adhésion.

ATTENTION : Toute inscription (accueil de loisirs et mercredis) devra obligatoirement être accompagnée du règlement afin d'être validée.

VACANCES D'ÉTÉ

Comme chaque année un accueil de loisirs sera organisé sur les communes de Foameix, Buzy et Eix du **Lundi 10 juillet au Vendredi 28 juillet** (3 semaines). Pour connaître les dates d'inscription suivez l'actualité du centre socioculturel sur Facebook. Tapez « Centre Socioculturel d'Etain »



ATELIER PARENTS / ENFANTS 0-3 ANS

Mercredi 17 Mai : Manipulation fine au RAM (développement de la motricité : agripper, empiler, emboîter, manipuler des petits objets etc...)

Mercredi 14 Juin : Atelier discussion sur la « diversification alimentaire » au RAM

Mercredi 12 Juillet : Eveil sensoriel et jeux d'eau au RAM

Inscriptions au centre socioculturel.

En fonction de la disponibilité des intervenants, les dates et lieux peuvent être modifiés.



BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30-16h00 / Mercredi 13h30-16h00 / Samedi 14h00-16h00 et Le 1^{er} et 3^{ème} Lundi de chaque mois : 13h30-18h00

Dernières nouveautés disponibles :

Joël Dicker « la vérité sur l'affaire Harry Quebert », les derniers grands prix, Bernard Minier « Nuit », Guillaume Musso « un appartement à Paris », Agnès Ledig « De tes nouvelles », Agnès Martin Lugand « J'ai toujours cette musique dans la tête », BD Manga, Marvel etc...

Venez découvrir l'exposition jusqu'à fin juin sur la Martinique avec l'association EHA : L'histoire de notre filleule de 14-18 à nos jours

N'oubliez pas le service gratuit en ligne <http://camelia55.meuse.fr> (site des bibliothèques meusiennes). Vous pourrez y découvrir un grand nombre de ressources : actualités de la bibliothèque, recherche et consultation de documents (biographie etc).

ETAINSEL

Judi 11 mai à partir de 13h sur la place de la mairie (13^{ème} permanence ETAINSEL) : Echange de semis (pour les sélistes adhérents) et présentation d'activités artistiques (customisation de pneus, sculpture en béton, gravure sur verre)



ACTIVITES ADULTES

YOGA : les **mardis** de 13h45 à 15h15 à la salle Brasse et Focosi

QI GONG : les **mardis** de 18h30 à 20h à la salle Brasse et Focosi

DANSES DE SALON : les **vendredis** de 20h30 à 22h30 au centre socioculturel

INFORMATIQUE : Reprise à la rentrée de septembre

SCRABBLE : les **vendredis** de 14h à 16h au centre socioculturel

BRODERIE : les **jeudis** de 14h au 16h au centre socioculturel

Inscription à l'année. (Possibilité d'intégrer les clubs en cours de trimestre, première séance d'essai gratuite)

TAROT : 1^{er} concours de la saison 2017/2018 : **Samedi 21 Octobre 2017.**

Début des concours à 20h au Centre Socioculturel



ADMR



ADMR de la Vallée de l'orne
29, allée du champ de foire
55400 Etain

Téléphone: 03.29.83.34.86
valleedelorne@fedes55.admr.org

Accueil du public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 16h15

Les aides à domiciles qualifiées de l'ADMR sont chaque jour au service

Des personnes âgées, des personnes handicapées

♦ pour les aider à réaliser tous les gestes quotidiens devenus difficiles (lever, coucher, aide à la toilette ou toilette, aide à la préparation et la prise des repas, entretien du linge et du logement, courses, ...). Afin de soulager les proches, des heures de garde à domicile sont également possibles.

Des familles

♦ garde d'enfants (horaires atypiques), ménage
Votre Caisse de retraite, parfois votre mutuelle, ou la CAF prendront en charge une partie du coût des prestations fournies par l'ADMR, en fonction de vos revenus. L'ADMR vous soutient dans vos démarches administratives.

LES COLOMBES



Association d'Aide à la Personne

A votre service pour une aide ponctuelle ou permanente.

Tâches effectuées par du personnel qualifié et diplômé.

⇒ tâches ménagères

⇒ Aide à la personne

⇒ Aide à la toilette

⇒ Préparation des repas

⇒ Accompagnement dans vos déplacements

✳ Interventions 7j/7, fériés compris

✳ Aide administrative pour mettre en place les possibilités de prise en charge par vos caisses de retraite, mutuelles ...

Bureau et services administratifs :

16, rue des Eparges—55160 FRESNES EN WOEVRE

Tél 09.67.47.28.14

Mail : lescolombes.association@sfr.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES EN MAIRIE D'ETAIN
Les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

ADAPAH

Les Services à la Personne...

Pensez-y !
Contactez
L'ADAPAH
de La Meuse
au 03.29.79.05.84



Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

Accompagnement personnalisé **avec un personnel qualifié sur tout le département**

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
 - Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
 - Service de Téléassistance
- Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible
Réduction fiscale de 50 %.

Permanences en Mairie d'ETAIN
tous les lundis et jeudis
de 9 h à 12 h

SECOURS CATHOLIQUE



Le Secours Catholique : un espace d'aide et de fraternité à Etain

Chaque semaine le *Secours Catholique* assure grâce à une équipe d'une quinzaine de bénévoles diverses permanences à Etain au 2 rue Lataye, Pavillon François Verdun.

L'objectif est de venir en aide aux personnes démunies du secteur, pour cela **différentes activités sont proposées :**

- **une permanence d'accueil le mardi et jeudi de 13h30 à 16 h** où les personnes en difficultés sont reçues individuellement par deux bénévoles. L'objectif est d'apporter une écoute et une réponse ponctuelle à une situation difficile d'ordre matériel, financière, morale... Parallèlement, un accompagnement sur la durée peut être proposé aux personnes dont la situation le nécessite (suivi régulier, aide dans des démarches, aide à la gestion de budget...). Et dans tous les cas un lien systématique est établi avec les travailleurs sociaux qui suivent la personne.

- **un vestiaire participatif ouvert tous les lundis après-midi de 14h à 16h** sauf en période de vacances. Les personnes nécessiteuses peuvent venir choisir et emporter des vêtements selon leur besoin moyennant une participation modique. Les bénévoles accueillent les déposants et trient le linge ne gardant que ce qui peut être distribué dans le respect des personnes.

L'accueil de l'équipe se veut chaleureux et se fait toujours autour d'un café et d'une collation. Les personnes ainsi accueillies sont aussi invitées si elles le souhaitent à participer au tri de vêtements ou venir simplement bavarder avec l'équipe lors des permanences, **la convivialité et le partage étant les maîtres mots.**

Un atelier couture le jeudi de 13h30 à 16h : l'objectif est de transformer des vêtements en fin de vie en d'autres habits pour enfants mais aussi adultes. Cet espace ouvert à tous est avant tout un lieu de convivialité, d'échanges de savoirs et de partage intergénérationnel.

Un atelier « bien-être » le lundi de 13h30 à 16h : afin de reprendre confiance en soi, de travailler l'image de soi et aussi de prendre un peu de temps pour soi, des séances de manucure sont organisées et des conseils «soins, beauté » échangés, le tout dans la convivialité afin d'oublier le temps d'un après-midi les difficultés du quotidien.

Un atelier bricolage : au moment des fêtes de fin d'année des objets sont confectionnés afin de les proposer lors des marchés de Saint Nicolas et Noël

Par ailleurs, **l'équipe est membre actif du Réseau Stainois de Solidarité qui rassemble l'ensemble des acteurs investis dans le domaine social sur la ville d'Etain et ses environs.** L'objectif de ce réseau est de mieux connaître le fonctionnement et les projets de chacun, **d'échanger sur des problématiques communes** mais aussi de **mener des actions en partenariat.** C'est ainsi que depuis 2015 le Secours Catholique s'est associé avec la Croix Rouge et le Centre Socioculturel afin d'organiser des **braderies annuelles de vêtements, la prochaine** étant d'ailleurs **fixée au samedi 14 octobre 2017 de 14h à 17h.** De même, l'équipe mène ponctuellement des **actions d'éveil à la solidarité internationale :**

Le 6 décembre 2016 une **rencontre avec notre Partenaire de Caritas Bangladesh** représentée par Mme Jacklin Riva Gomes (Responsable de Projets à Caritas Bangladesh) a eu lieu au Centre Socioculturel en présence des usagers du Centre. Après une présentation des projets réalisés localement, différents thèmes ont été abordés notamment les effets des changements climatiques et leur impact sur la sécurité alimentaire au Bangladesh et dans le monde.

Le samedi 18 mars dernier dans le cadre de la Campagne d'éducation à la solidarité intitulée « les Kilomètres Soleil » qui a pour but de sensibiliser à la solidarité les enfants de 7 à 11 ans, **le Secours Catholique a organisé au Centre Socioculturel d'Etain un après-midi solidaire sur le thème du « vivre ensemble ».** Cette campagne des *Kilomètres Soleil* permet de soutenir des **projets de développement en France et à l'international.** Les enfants et leurs familles sont au cœur de ces projets permettant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces personnes.

Ainsi, le **Secours Catholique s'engage non seulement en France mais aussi à travers le monde** aux côtés des hommes, des femmes et des enfants frappés par la pauvreté. **Il soutient plus de 700 projets de développement qui bénéficient à 4,2 millions de personnes dans 72 pays.**

Les activités de l'équipe sont variées et reposent exclusivement sur le bénévolat c'est pourquoi **si vous aussi vous aimez le contact, le partage et avez envie de contribuer à développer plus de fraternité à Etain, nous vous proposons de venir renforcer notre équipe, contactez-nous, le Secours Catholique d'Etain a besoin de vous !**

S.M.T.

Contact :

Secours Catholique
2 rue Lataye, Pavillon François Verdun

SECTION CANTONALE APICOLE



Rucher école d'Etain



Le rucher école d'Etain a pour but de partager, de transmettre et d'initier l'apiculture à des débutants, de la faire découvrir aux plus jeunes dans les écoles de la communauté de communes mais également, d'informer le grand public sur des sujets concernant les abeilles sentinelles de l'environnement et des bienfaits qu'elles nous apportent.

Les abeilles c'est la vie !

Jean-Claude LEGOUGNE

Pour tous renseignements :

Stéphane WARELLE : 06 20 96 08 88

Jean-Claude LEGOUGNE : 06 62 25 00 41

SCOUTS UNITAIRES GROUPE SAINT MARTIN

Toujours présents ! Toujours vaillants !

Ils ont déjà participé pour leur rentrée 2016/2017

- Au forum des associations
- A la journée Sport en famille
- Au téléthon
- Aux cérémonies commémoratives
- A la foire de printemps



Ils ont vécu des temps forts, comme la Galette des Rois (repas spectacle avec les amis et familles des jeunes scouts), des week-end au local, des samedis après-midi de 14h30 à 17h au local (pavillon François Verdun rue de la maternité à Etain derrière la bibliothèque) avec des activités et jeux divers ou en balades dans la nature environnante.

Ils préparent un char épatant pour la fête des poupées d'or qui aura lieu le 1er juillet !!!!!!!

SAMEDI 10 JUIN

à partir de 19H00

LOCAL SCOUTS

Pavillon François Verdun

rue de la maternité

55400 Etain

Fête annuelle Du groupe St Martin des Scouts Unitaires de France



Vous êtes invités à venir prendre l'apéritif, qui sera suivi du MECHOUI traditionnel (mouton & porc) accompagné de saucisses, merguez, etc...

Avec une animation façon « scout » et une veillée autour du « feu de camp » les jeunes scouts « TOUJOURS PRÊTS » vous promettent une bonne ambiance.

Nom/Prénom :

Assisteront au repas adultes x 18 €

enfants (jusqu'à 10ans) x 9 €

Total •

Réponse à faire parvenir avant le **3 juin** au 2 avenue De Gaulle 55400 Etain

Tél : 03.29.87.20.24 samedi après-midi 14h30-17h00 (rue de la maternité).

Merci de votre compréhension

VILLAGES, CULTURES ET TRADITIONS



FÊTE DES POUPÉES D'OR DU FOLKLORE 2017

Madame, Monsieur,

La fête des Poupées d'Or du Folklore organisée par l'association, Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Étain se déroulera les 1er, 2 et 3 juillet 2017 avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Étain, la commune d'Étain ainsi que le Conseil Départemental de la Meuse.

L'association vous propose un Repas Spectacle le dimanche 2 juillet au gymnase de la Codecom à partir de midi.

Si vous souhaitez y participer, merci de retourner le coupon ci-dessous.

Avec nos meilleures salutations,

Les membres de l'Association

Coupon à retourner à :

Isabelle BAUCHET - 21 Avenue Prud'Homme Havette - 55400 ETAIN

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Désire réserver :

..... repas-spectacle à 25€ =€

..... repas à 12€ (-de 8 ans) =€

Ci-joint un chèque pour un total de€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Étain
Spectacle seul à 14h30 = 10 €

FÊTE DE LA MUSIQUE



24 JUIN 2017

**Début du programme
musical et dansant**

17h30

place de la mairie.

**Restauration,
buvette.**

**En cas de forte pluie,
la fête sera annulée.**

ASSOCIATION PETITE ENFANCE AU PAYS ETAIN

10 rue Justin Paul 55400 ETAIN

QU'EST-CE QUE LE RAM ?

Le Relais Assistant Maternel (RAM) "Les P'tites Frimousses" est un lieu ressource d'information, de rencontre, de soutien et d'échange au service des assistants maternels, des parents, des gardes d'enfants à domicile.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire en toute neutralité sans jamais les orienter dans leur choix.

Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RAM leur propose aussi des formations.

Les ateliers éducatifs (activités manuelles, manipulation, etc.) proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile.

Le RAM agit en complémentarité avec les partenaires du territoire : les services de PMI, le multi accueil, le Centre Socio Culturel...

Le RAM oriente dans les cas plus techniques, vers les services spécialisés : PMI, Direccte, pajemploi, Caf, pôle emploi....

Le RAM est animé par une professionnelle de la petite enfance. Elle peut être amenée à assumer des fonctions de médiateur en rappelant aux parents et aux assistants maternels leurs droits et leurs devoirs sans jamais prendre parti.

Le RAM d'Etain fait partie du réseau RAM Meusien.

Le gestionnaire du RAM est l'association Petite Enfance au Pays d'Etain qui regroupe le multi-accueil "Les Mini-Collin" et le RAM "Les P'tites Frimousses"

La CAF et la Codecom participent au financement du RAM en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement. Ses autres ressources financières proviennent des adhésions, de dons en tant qu'association, ainsi que les bénéfices des bourses aux vêtements 0 – 18 ans, femmes enceintes, jouets et matériel de puériculture.

MULTI-ACCUEIL LES MINI-COLLIN

Le multi-accueil est une structure collective de 20 places, ouverte du lundi au vendredi de 7 H à 18 H 30 (fermé en août et à Noël).

Une équipe pluridisciplinaire accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans en vous proposant un accueil régulier ou occasionnel.

Jusqu'au mois d'août il reste quelques disponibilités en accueil occasionnel.

Pour la rentrée de septembre 2017, des places vont être libérées par les enfants qui seront scolarisés.

Pensez à faire une préinscription dès maintenant en contactant la Directrice, Laurence HUET, au 03 29 87 15 39 ou à petite-enfance-etain@sfr.fr (Se munir impérativement du N° d'allocataire CAF)

CROIX ROUGE



La précarité ne se réduit pas à la pauvreté économique. La Croix Rouge développe une centaine de programmes d'actions dans 37 pays. Pour aider les familles touchées les bénévoles font appel à vous. Votre générosité permet de maintenir les aides apportées par la Croix Rouge aux personnes brisées par des accidents de la vie ou victimes des catastrophes naturelles.

**Notre prochain appel à la générosité se déroulera du 10 au 18 juin 2017
avec pour action principale la quête sur la voie publique.**

Les actions menées au quotidien par la Croix Rouge Française sont multiples, certaines reconnues, d'autres méconnues. La tâche est immense pour faire face aux situations d'urgence et prendre en charge les personnes démunies face à des situations difficiles. Rejoignez le mouvement, participez par votre don ou par votre engagement bénévole. La principale activité de l'unité d'Etain est l'aide alimentaire. Hélas, les bénévoles sont peu nombreux et rencontrent quelques difficultés. Pour poursuivre nos actions nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour prendre en charge la gestion des activités ou aider aux rangements, stockage, préparations des colis, distribution..... Contact : croixrouge.etain@free.fr et aux Permanences 2 rue Lataye, tous les Vendredis 10h30 à 11h 30. Vous pouvez adresser vos dons, même modestes, par chèque à Croix Rouge d'Etain ; Boite Postale 13 ; 55400 Etain. Un reçu vous sera adressé, 60% de vos dons sont déductibles de votre déclaration d'impôt. Au nom de tous ceux et celles qui bénéficient de ces actions, pour tout ce que votre générosité a permis et permettra encore de faire, les bénévoles vous disent MERCI.

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

**organise les Portes Ouvertes de son Local le 10 juin 2017
de 10h à 18h (18 place JB Rouillon)**

Ce sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir nos collections de jouets Petitcollin et de poteries Braun, de consulter nos archives et nos albums de familles, photos de classes et de communions et, pourquoi pas, d'acheter nos publications.

Pour l'occasion, Etain d'Hier à Aujourd'hui **publie un recueil inédit de 52 pages** abondamment illustrées retraçant l'histoire de plus de 60 Maires qui ont construit la ville d'Etain.



ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

présentera

**1914-18 : L'occupation allemande dans le Pays d'ETAIN
du 18 juillet au 3 septembre**

dans le hall de la Mairie d'ETAIN

Aux horaires d'ouverture (de 9h à 12h et de 14h à 17h)

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI effectuera deux visites inédites à l'intérieur de l'église d'Etain.

La première sera effectuée par Dominique LARCHER, vice-président du conseil français d'héraldique. Il nous expliquera tous les blasons inscrits dans les vitraux du chœur.

La seconde montrera l'importante restauration du tableau des « 12 scènes de la Passion ». Dix-huit mois de traitements ont été nécessaires pour rendre son éclat d'origine à cette œuvre du 16^e siècle. Des photographies extraordinaires retracent chaque étape.

Visites guidées le 17 septembre après-midi.



AVANT



APRÈS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le préau du collège Louise Michel attendu depuis des années !

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE



CENTRE CULTUREL

Dernière usine de poupées en France, **Petitcollin** vous dévoile ses secrets de fabrication. Au fil de la visite guidée, découvrez les différentes étapes de fabrication, du travail de la matière brute jusqu'au produit final. Une occasion unique de découvrir ce savoir-faire incontournable du jouet français.

A deux pas de la fabrique, le musée vous présente plus d'un siècle de créations et d'inventions de la célèbre marque. Les plus petits pourront partir à la découverte passionnante du musée grâce au livret-jeu de Cellulo, le maître des lieux. Au menu, 11 jeux truffés d'indices, devinettes, coloriages et nombreuses autres énigmes.

Visite de l'Atelier « Jouets Petitcollin » :

En juin : du mardi au vendredi à 14h30
En juillet et Août : du mardi au vendredi à 14h30 et 15h30
(Réservation fortement conseillée au 03 29 87 20 80)

Horaires d'ouverture du Musée « Jouets Petitcollin » :

En juin : mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et du mardi au samedi de 14h à 18h
En juillet et Août : Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Point de rendez-vous :

Centre Culturel et Touristique d'Étain
2 rue des Casernes, 55400 ÉTAIN
Renseignements au 03 29 87 20 80



Le Centre Culturel et Touristique du Pays d'Étain organise son 8^{ème} marché du Terroir et de l'Artisanat **le vendredi 28 juillet de 15h00 à 21h00.**

Venez éveiller vos papilles en dégustant de nombreux produits du terroir lorrains et français : saucissons, champagne, jus de fruits, confitures, vins etc. Et découvrir le métier de nombreux artisans.

De nombreuses animations seront proposées pour les enfants : balades à poney, espace ludique regroupant de nombreux jeux traditionnels.

Une animation musicale sera également proposée pendant l'après-midi.

Et pour se restaurer et se désaltérer, buvette et restauration seront prévues pour les visiteurs.

Parallèlement au marché, trois visites guidées de l'atelier Jouets Petitcollin seront programmées à 14h30, 15h00 et 15h30. Le musée et la boutique ouvriront quant à eux exceptionnellement leurs portes jusqu'à 21 h.

8^{ème} marché du terroir et de l'artisanat d'Étain

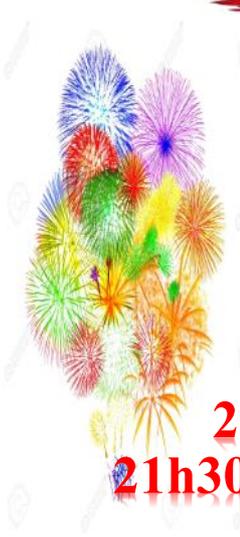
Vendredi 28 juillet 2017 de 15h à 21h

Au Centre culturel et touristique d'Étain – 2 rue des casernes – 55400 ÉTAIN

Entrée Libre

Renseignements : 03 29 87 20 80

FEU D'ARTIFICE



**VENEZ NOMBREUX
AU FEU D'ARTIFICE
LE 13 JUILLET
AU STADE MUNICIPAL
AVEC BAL ANIMATION DJ !!!**

**20h30 : rassemblement place de la Mairie
21h30 : vin d'honneur et distribution de lampions
22h00 : départ du défilé**

FÊTE DES MÈRES



A l'occasion de la fête des Mères le **28 mai prochain**, la Municipalité honorerait comme il se doit toutes les mamans.

L'Harmonie Stainoise débutera cette cérémonie en nous interprétant quelques morceaux de son répertoire puis un vin d'honneur sera offert dans le hall de la Mairie à 11h15.

Une rose sera offerte à toutes les mamans présentes.
Nous vous attendons nombreuses.

**Adjointe aux fêtes et cérémonies,
Jocelyne HUMBERT**

CABINES À LIVRES



**Inauguration des
cabines à livres**

VIE LOCALE

PIGEONS ET CORBEAUX

Nous sommes régulièrement interpellés par les habitants par rapport aux nuisances causées par les pigeons et corbeaux.

Pour ce qui est des pigeons, il est bon de rappeler que le pigeon domestique « biset » n'est pas classé comme nuisible. La commune a fait appel, les années précédentes, à une société spécialisée dans la capture de ces oiseaux. Afin de réduire les coûts, nous avons acheté des cages et nous les installons aux emplacements les plus adéquats en centre ville. Nous avons également ouvert le grenier de la mairie afin que les pigeons y nichent et ainsi pouvoir réguler leur reproduction. Lors de la première couvée, nous laissons un jeune s'envoler et à la suivante nous secouons les œufs afin qu'ils ne soient pas viables. Nous avons donc un jeune par couple au lieu de 6 ou 7 dans l'année. Pour l'instant, 3 couples sont installés, ils feront venir leurs congénères. Nous allons aménager le grenier de l'école élémentaire de la même façon, les pigeons y étant déjà installés. Nous pensons également rouvrir une partie du clocher. Mais pour que ces dispositifs soient efficaces, il faudrait que les pigeons ne trouvent plus de lieu de nidification ailleurs. Aucun bâtiment communal n'abrite de nidification sauvage de pigeons, nous ne pouvons intervenir chez les privés, c'est pourtant bien là que se reproduisent les pigeons. La commune essaye de trouver des solutions mais si les gens laissent les pigeons se reproduire en toute tranquillité sur leur bâtiment, nos actions ne porteront que peu leurs fruits. Il est bon de rappeler que les particuliers propriétaires peuvent être considérés comme propriétaire des oiseaux qui nichent dans leur bâtiments et à ce titre, responsable des dégâts occasionnés par la surpopulation.

Le problème est équivalent pour les corbeaux, eux sont considérés comme nuisibles et peuvent être tirés toute l'année sauf au nid. Mais ces oiseaux, très intelligents, se sauvent à l'arrivée des personnes désignées par la commune. Nous avons donc, cette année, engagé une société afin de démonter les nids situés parc Paul Thiéry et au champ de foire. Quelques nids ont été reconstruits au parc et nous avons fait l'acquisition d'un dispositif d'effarouchement à base de cartouches détonantes et sifflantes qui sont censées faire peur aux oiseaux et à force les empêcher de couvrir.

Mais comme pour les pigeons, des dizaines de nids de corbeaux sont situés sur terrains privés, derrière les silos de la coopérative par exemple, sur lesquels nous ne pouvons intervenir.

La commune ne peut à elle seule faire diminuer les nuisances de façon significative et surtout pérenne sans que les privés ne prennent également leur responsabilité.

Une réunion publique sur ces problèmes, sera organisée le mercredi 7 juin à 20h00, salle Brasse et Focosi.

ACHATS GROUPÉS, FUEL ET GRANULÉS DE BOIS

Depuis plusieurs années, la commune vous permet d'accéder à un tarif de groupe pour l'achat de fuel domestique. Il vous suffit de vous signaler à l'accueil. Dès que le volume groupé est conséquent, nous faisons appel aux distributeurs afin qu'ils nous donnent leur meilleur prix. Le mieux disant est alors choisi, celui-ci vous contacte alors directement pour prévoir la livraison. Le paiement se fait auprès du vendeur.

Pour ce qui est des granulés de bois, les meilleurs prix s'obtiennent pendant l'été. En 2016, nous avons commandé un semi-remorque complet. La livraison a été faite au service technique de la commune qui a pu les garder quelques jours le temps que les acheteurs viennent les chercher. De même le paiement se fait directement auprès du livreur.

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

TERRAIN COMMUNAL



Bientôt, des moutons viendront tenir compagnie à ces chevaux afin d'entretenir ce terrain communal.

ETAIN VILLE PROPRE

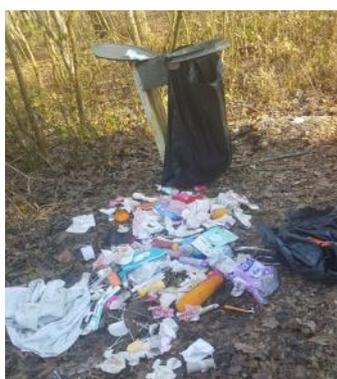
Voilà ce que ramasse régulièrement notre service technique un peu partout sur notre commune. Sachant que sur ETAIN il y a une déchetterie, ces incivilités sont inadmissibles. Des consignes de fermeté ont été données à la police municipale et tout acte d'incivilité sera sévèrement réprimandé. Ainsi, il faut savoir :

- Pour tout abandon d'ordures transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé : PV de 5ème classe d'un montant de 1 500 € + confiscation du véhicule et 3 000 € en cas de récidive + confiscation du véhicule.
- Pour tout abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets sans l'aide d'un véhicule en dehors des emplacements autorisés, de poubelle laissée sur la voie publique : 35 €.

Je tiens à préciser aussi que les sacs jaunes et les poubelles doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain. Tout manquement à ces règles sera verbalisé. Nos services font des efforts pour maintenir une ville propre et le comportement irrespectueux de certains est insupportable.

Pour pouvoir vivre dans un environnement sain il faut un minimum de savoir vivre.

L'Adjoint,
Laurent LAMINETTE



UN GESTE SIMPLE POUR PRESERVER NOS TROTTOIRS ET ESPACES VERTS

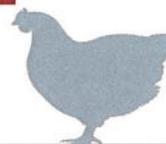


Maîtres, allez vite en chercher avant de vous faire verbaliser !!!!!





RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- **protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres.** Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- **réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...** pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-D-UNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Les 11 juin et 18 juin

Bureau 1 : Salle Brasse et Focosi (angle derrière la Mairie)

Bureau 2 : Ancienne école maternelle (rue Justin Paul)

Bureau 3 : Salle des Fêtes (derrière la Mairie)

Pensez à vous munir d'un document d'identité lorsque vous vous présentez au bureau de vote.

Il est important de nous signaler tout changement d'adresse, afin que vous soyez affecté au bon bureau de vote

QUOI DE NEUF ?

INTERVENTION DANS DIFFERENTS DOMAINES
 Votre assistante indépendante est là pour vous

Simple, Réactif, Économique et Souple

Submergé par les tâches administratives ?

Vous avez du mal à gérer un surcroît d'activité ?

Conseil en gestion d'entreprise

Secrétariat courant

Secrétariat et assistance juridique

Gestion de la comptabilité

Secrétariat commercial

Christelle HUMBERT
 Conseil en gestion
 Assistance et Services Administratifs, Juridiques et Comptables

- Entreprises
- Professions libérales
- Associations
- Particuliers

07 70 42 30 49
 55400 ETAIN

Une solution pour
Les Professionnels
 (artisans, commerçants, professions libérales, TPE/PME, auto-entrepreneurs)
Les Particuliers
Les Associations

Création : Atelier BEAUFORT - 55400 ETAIN - PNE - Ne pas jeter sur la voie publique



Depuis peu, une machine à pain est à votre disposition 24h/24h au carrefour route de Damvillers.

Les Fées Fripi'
 Boutique de vêtements et accessoires
 Occasion et neuf

Du mardi au samedi
 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Au 36 rue Prud'Homme Havette
 55 400 Etain
 Tel : 07.81.77.43.83 Fb : Les Fées Fripi'



PATRIMOINE

LES AMIS DE L'ABBAYE NOTRE DAME DE L'ÉTANCHE

3 RUE DES ARCADES

55210 HATTONCHATEL

TÉL 06.20.64.73.96/03.29.46.21.64

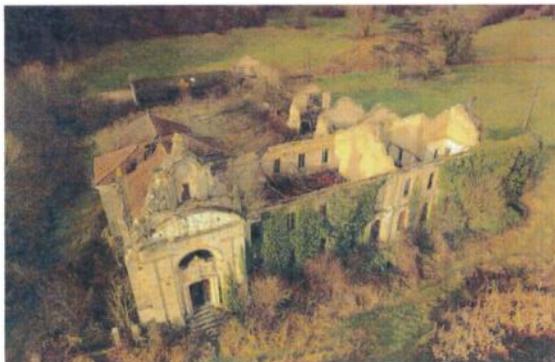


Projets travaux 2017

- Printemps / été :
- Réfection du mur d'enceinte .
- Démolition des pans de mur qui menacent de tomber à l'arrière de l'abbaye.
- Evacuation des gravats.
- Récupération des matériaux utilisables pour les futurs travaux.
- Fabrication de toilettes sèches.
- Création des jardins à la Française.
- Aide au financement des travaux de mise hors d'eau de la toiture de la chapelle.

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

TRAVAUX D'URGENCE SUR L'ABBAYE NOTRE-DAME DE L'ÉTANCHE DE LAMORVILLE



Située au creux d'un vallon des côtes de Meuse sur la commune de Lamorville, l'ancienne abbaye de l'Étanche est isolée de toute civilisation et n'est facilement accessible que par une route forestière depuis le village de Deuxnouds-aux-Bois.

La chapelle et le bâtiment conventuel des Prémontrés forment le noyau le plus ancien auquel se trouve accolés des vestiges de bâtiments agricoles du XX^{ème} siècle.

L'abbaye conserve aujourd'hui sa façade sud qui comprend un corps de logis allongé, encadré à l'est par un pavillon et à l'ouest par une chapelle (1757-1770). Celle-ci possède un vaisseau à deux travées, un transept légèrement saillant et une façade baroque. La porte en arc segmenté à encadrements moulurés et clef sculptée est encadrée de pilastres supportant un fronton et un entablement richement ornés. Cette exubérance de style rocaille contraste avec les bâtiments conventuels dont la façade est ordonnancée avec rigueur.

Depuis l'inscription du site au titre des monuments historiques, l'édifice n'a pas fait l'objet de campagne d'entretien. C'est surtout l'abandon du site dans les années 1990 qui a largement contribué à sa rapide dégradation avec aujourd'hui la présence d'une importante végétation et de nombreux effondrements. L'état de dégradation de ce patrimoine bâti justifie des travaux d'urgence de mise hors d'eau (bâchage d'urgence) et d'étaie pour préserver *a minima* l'existant.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, gestionnaire du site, envisage de confier l'abbaye à une association locale, les Amis de l'abbaye Notre-Dame de l'Étanche, dont l'objet vise à promouvoir sa restauration matérielle, son étude historique et son animation culturelle par des interventions auprès des pouvoirs publics et la collecte de fonds. Cette association souhaite réaliser des chantiers bénévoles et des animations en lien avec le patrimoine historique de l'abbaye. Les donateurs participant à la sauvegarde de l'abbaye seront invités gratuitement aux sorties organisées par l'association.



LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

RÉPONSE À L'OPPOSITION QUI NE PROPOSE RIEN !

Acharnement ? Guérilla ? Encore et toujours contre le Maire sortant.

N'en jetez plus, l'Orne va déborder.

Pour justifier son vote sur le budget, l'opposition une nouvelle fois, s'en prend à l'ancien Maire, sous prétexte d'une cotisation à la sécurité sociale, obligatoire en 2016 qui ne l'est plus en 2017.

D'où une petite économie sur le budget 2017 dont tout le monde devrait se réjouir.

Sur ce sujet, les explications ont bien été fournies en séance du Conseil et confirmées très clairement par notre Directrice Générale des Services, Madame Mougenot.

Sont-ils bien présents et attentifs en Conseil Municipal ? Ou bien il s'agit d'une pinaillerie nourrie par un zeste de jalousie dont ils n'arrivent pas ou ne veulent pas sortir même lorsqu'on leur apporte des explications vérifiables pour éclairer leur lanterne.

Mise à part cette question mineure, observons tout de même leur satisfait sur le budget 2017 et une sorte de compliment sur la bonne gestion de l'équipe municipale.

Et le bilan de l'ancien Maire apprécié par une large majorité des Stainois qui l'ont réélu à trois reprises en 2001, 2008 et 2014 ?

Le coût de cette plaquette ? Quelques centaines d'euros, à comparer aux dizaines de milliers d'euros d'indemnités non attribués aux Maire et adjoints suite à la forte réduction décidée en juin 1995.

Cette année, comme chaque année, aucune proposition, aucune critique majeure. Leurs palabres sont récurrentes et dérisoires. Pourquoi, une nouvelle fois, oublient-ils de rappeler la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit en 2017 ? Que les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2013, que l'endettement très raisonnable de la ville continue de diminuer, aucun emprunt en 2016 ni en 2017, à l'exception du budget des Eaux Assainissement afin de terminer les gros travaux engagés aux Clairs-Chênes depuis 2012.

L'ancien Maire a quitté ses fonctions le 06/09/2016 après 21 ans de travail assidu et rigoureux au service de ses concitoyens, une longévité record après celle d'Alexandre de Nettancourt (1815-1839) et celle de Louis Prud'Homme Havette (1878-1904).

Au-delà des palabres, l'opposition devrait se réjouir de cette longévité acquise grâce au soutien renouvelé des électeurs.

La Majorité

LE GROUPE DE L'OPPOSITION



Budget

Nous nous sommes abstenus lors du vote du budget. En effet, en 2016, la commune a versé des cotisations patronales à la Sécurité sociale pour 1 élu cumulant plusieurs fonctions et percevant plus de 1 609 € d'indemnités par mois.

Au budget prévisionnel **2017, pas de somme allouée pour ces cotisations. Pourquoi ?**

Malgré le changement de Maire, la Majorité garde l'habitude de répondre aux interrogations de l'Opposition dans le même bulletin. **Les éclaircissements sur les cotisations figureront sans doute dans ce magazine.**

L'EGO avant tout

Vous avez reçu, en fin d'année, 33 pages d'images d'**autosatisfaction** qui correspondent à 21 ans à la tête de la commune, imprimées par la Mairie d'Etain et aux frais du contribuable.

Et un discours de 3 pages dont **2 lignes pour dire que le taux de pauvreté et de précarité est préoccupant dans notre ville, mais en ajoutant que cette situation ne relève pas de sa responsabilité !!!**

Les élus de l'opposition

PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30. Sauf pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1er lundi du mois de 14h à 16h30 **à la salle Henri Perquin (derrière la Mairie).**
- ⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35. (sous réserve de confirmation de la DDT).**
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi matin à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **Mission locale :** Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h **uniquement pendant les vacances scolaires sur rendez-vous au : 03.29.86.25.26.**
Hors vacances : permanences au centre socioculturel d'Étain rue des Ecoles.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- * VERLEYEN Maxence le 31 décembre 2016
- * DAVIGNY Ayden le 26 janvier 2017
- * BLANRUE Timéo le 6 février 2017
- * FABE Youri le 27 février 2017
- * LE PITOIS Emma le 5 mars 2017
- * CHAPALET POURSINOFF Adaline le 22 mars 2017
- * MARIA Anaëlle le 23 mars 2017
- * RENARD Daëron le 28 mars 2017
- * WEISS Preston le 28 mars 2017
- * LOUABED Mya le 4 avril 2017
- * HEILIG FAUCOMPRESZ Kaïden le 24 avril 2017
- * BOURGES Line le 15 avril 2017
- * JENNESSON Clovis le 24 avril 2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| * COUTURIER Alain | le 8 janvier 2017 |
| * GILMAIRE Serge | le 17 janvier 2017 |
| * ANDRES Eugène | le 19 janvier 2017 |
| * BOULANGER Lysiane | le 20 janvier 2017 |
| * BEAUDIER Jeanne, veuve MILLOT | le 25 janvier 2017 |
| * HERBIN Hélène veuve SILVAGNI | le 30 janvier 2017 |
| * SCHWARTZ Adrienne veuve KLOPP | le 30 janvier 2017 |
| * GLOWACZ Kasimiera veuve PÉRIN | le 2 février 2017 |
| * GANGLOFF Marguerite veuve CASSELI | le 3 février 2017 |
| * SIMON Madeleine | le 10 février 2017 |
| * HAAS Charlotte veuve NORROY | le 10 février 2017 |
| * ALIBERT Josète, épouse MASINI | le 12 février 2017 |
| * CAQUARD Yvette, veuve DELATTRE | le 14 février 2017 |
| * COUSIN Paulette, veuve FRIZON | le 28 février 2017 |
| * TYDGAT Marie, veuve PITTON | le 24 février 2017 |
| * WOJCIECHOWSKI Czeslaw | le 17 mars 2017 |
| * RÉAN Rose veuve LÉGA | le 12 mars 2017 |
| * HERMAN Jean-Luc | le 14 avril 2017 |

MARIAGES

- * Steven MÉNARD et Coralie HAON le 6 mai 2017

CAVURNE FUNÉRAIRE

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimensions 50X50 cm et 40 cm de profondeur qu'il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tout renseignement,
s'adresser en mairie
(tél. 03.29.87.10.35.)





**Le goûter des
ainés
le 12 février**



**La journée des
Déportés le 30 avril**



La cérémonie du 8 mai



POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN depuis septembre 2016,
vous voulez la découvrir et en savoir plus,
vous souhaitez rencontrer les élus qui vous dévoileront leurs actions,
la Municipalité organise une « JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS »
le **SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 de 14h30 à 15h30** à la Salle des Fêtes.
STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.

**Cette journée sera prolongée par le forum des associations où vous pourrez
découvrir les nombreuses activités des associations d'Etain.**



Mentions Légales :

Directeur de Publication et Responsable Communication :
Rémy ANDRIN
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr